



COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

Sous réserves des modifications pouvant être apportées lors de son vote au prochain Conseil Municipal

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 13 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 1 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 14	L'an deux mille vingt, le mercredi 14 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le samedi 10 octobre 2020.
---	--

PRESENT(E)S :

GISELE BERNARD
DENIS CHARBONNIER
ISABELLE DAURES
CELINE DOUARIN
GAETAN DUBIEN
ALAIN FAUGERAS
SEBASTIEN GRAVIER
STEPHANE HOUSSIER
ROMAIN LEGRAND
MARIE-ANGE MERCIER
NICOLAS MIALON
KARINA MONNET
DAMIEN ROSSEEL

ABSENTE REPRESENTE(E)S (1) :

FABIENNE CHAUTY (POUVOIR A ROMAIN LEGRAND)

ABSENTS NON REPRESENTE(E)S (1) :

JEAN-PAUL VIVIER

Secrétaire de séance :

ISABELLE DAURES

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h35

CONSTITUTION COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

- Commission obligatoire pour avoir une vue d'ensemble sur la fiscalité de la commune et les bases fiscales de la commune : 6 titulaires et 6 suppléants pas nécessairement élus ni habitants d'Artonne mais propriétaires à Artonne.

Le rôle de cette commission est de vérifier les catégories et les bases locatives pour toute propriété ou construction.

- Le maire est le président de la commission.
- Les élus proposés : Sébastien Gravier, Gisèle Bernard, Céline Douarin, Nicolas Mialon.

Il est proposé au Conseil municipal de valider la liste des élus proposés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

T R A V A U X

Rapporteur : Sébastien GRAVIER / Gisèle BERNARD

1. DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA REGION

Dans le cadre des Villages Remarquables la commune avait déposé en mars 2020 une demande de subvention concernant les travaux de voirie rues St Vitaline, St Jean et Montjoly. En septembre 2020 la Région nous a contacter pour un complément de dossier sur le dispositif Villages Remarquables. M. le Maire propose au conseil municipal de déposer une demande de subvention complémentaire pour des travaux de voirie rue du Cours(partie ouest) et rue de l'Antique Tour (partie sud). Ces subventions sont de 50% du montant HT des travaux.

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer pour autoriser le maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région pour ces 2 projets.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

2. INFORMATIONS

- Réunion prévue le 29 octobre à 10h avec le département pour mesurer et évaluer les différents aménagements possibles pour réduction de la vitesse et les traversées de routes à Bicon, Glénat et aux entrées de bourg
- A compter du 2 novembre travaux :
 - Rue Sainte Vitaline (réfection rue)
 - Chemin des Puys (téléphonie) : fermeture de la rue sauf pour riverains
- Travaux de réfection et désamiantage de la grange maison 27 Grand Rue : démarrage fin octobre
- Rendez-vous le 16 octobre à 10h avec le Cabinet Descoeurs pour confirmer les fiches travaux en cours de rédaction (Place de la fontaine, Place Montjoly, entrée ouest du bourg , place du Coude à Glénat, aménagement de la traverse de Bicon, aménagement d'une zone de stationnement entrée est, parking salle polyvalente). Ces fiches sont nécessaires pour la planification des travaux à effectuer pendant ce mandat et déposer les demandes de subventions.

Rapporteur : Romain LEGRAND

1. ESPACE NATUREL SENSIBLE VAL DE MORGE

L'ENS Val de Morge était porté par le SIVOM Val de Morge aujourd'hui dissous. Le département coordinateur des ENS a été rencontré fin août avec les élus de la commune de St Myon.

Le plan de gestion étant périmé et le porteur de l'ENS étant dissous, la perte du label est envisagée par les services du département si un projet n'est pas relancé par les collectivités.

Il est envisagé qu'une seule commune porte l'ENS (probablement Artonne) en lien avec la seconde commune sous forme de convention. Cette convention précisera les charges techniques et financières et leurs répartitions en fonction de la localisation des actions menées.

Il est proposé au Conseil municipal de donner son accord pour continuer les échanges avec Saint Myon afin d'établir une convention.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

2. INFORMATIONS

- Recherche de stagiaire pour plantations dans la commune pour fin octobre
- Réunion Communauté de Communes (GEMAPI) 15 octobre à 18h en salle des fêtes d'Artonne

Rapporteur : Céline DOUARIN

- Première réunion du Conseil Municipal des Jeunes le 16 octobre à 18h
- Election du Conseil Municipal des Jeunes le 25 septembre avec 6 candidats, 33 votants (sur 94 enfants potentiels sur la commune)
- 6 candidats élus (3 garçons et 3 filles) :

Lucas Bouabdallah (27 voix)

Juliette Charbonnier (25 voix)

Luca Daures (28 voix)

Fleur Legrand (22 voix)

Elia Noël (23 voix)

Lenny Raymond (26 voix)

Il est proposé au Conseil municipal de valider les noms des 6 élus du CMJ.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

PERSONNEL

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER/ Sébastien GRAVIER

Départ en retraite de Bernard.Grimaud et besoin d'une personne supplémentaire pour remplacer un agent non reconduit en raison de problèmes de santé.

Recrutement de 2 personnes en cours via Pôle Emploi. Prise en charge possible d'une partie du salaire par l'Etat via contrats aidés à hauteur de 40% pour l'un et 60% pour l'autre. Les deux personnes pressenties sont : Emmanuel Genebrier (49 ans), Thomas Rolle (22 ans).

Il est proposé au Conseil Municipal d'embaucher 2 CDDs de 6 mois à 35 heures et de confirmer les deux candidatures retenues afin de démarrer ces contrats au 1er novembre.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

ASSOCIATIONS

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER / Sébastien GRAVIER

FOOTBALL CLUB NORD LIMAGNE

Sollicitation auprès de la commune d'une subvention pour financer des masques et du gel.

Il est proposé au Conseil Municipal de leur accorder une subvention exceptionnelle de 100 € et une acquisition de masques.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

Une rencontre du président du club a eu lieu cet été pour envisager une remise à niveau du stade afin qu'il soit plus utilisé (rénovation des vestiaires, remise en état de la pelouse, revue de l'irrigation et de l'éclairage). Des contacts ont été pris pour chiffrer une partie de ces travaux. Il est rappelé par plusieurs élus du Conseil Municipal la nécessité de réfléchir à une réfection plus globale (accès depuis le bourg, aménagement vitesse, utilisation des espaces) et une intégration aussi en lien avec les équipements situés sur Plaine Limagne.

SERVICES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

1. CONVENTION CIAS

Le SIAD de Riom Limagne a été dissous et remplacé notamment par le CIAS de RLV pour la Communauté de communes Plaine Limagne avec une convention arrivant à échéance au 31/12/2020.

- Service de portage de repas à domicile : environ 1700 repas / an sur Artonne – 0.90 €/repas à la charge de la commune – Convention en cours depuis 2018
- Peu de bénéficiaires sur la commune (4 personnes environ)

- Nouvelle convention à signer pour la durée du mandat

Contact avec le CIAS à prendre pour vérifier les coûts imputés à la commune (Céline Douarin et Gisèle Bernard) et prévoir une délibération pour voter cette convention au prochain conseil.

2. HORAIRES AGENCE POSTALE COMMUNALE

La municipalité d'Artonne a été contactée par le maire de Saint Bonnet près Riom qui souhaite recruter notre agent communal pour un contrat de 15h.

Les horaires de notre poste devront donc être modifiés, il est proposé pour Artonne les horaires suivants : lundi et vendredi après-midis de 14h à 17h et mardi, jeudi samedi matins de 8h30 à 11h30..

Il est proposé au Conseil Municipal de valider cette modification des horaires d'ouverture de la poste.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

DELIBERATIONS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Autorisation d'encaissement d'un chèque de 50 € reçu du cirque Landry pour hébergement sur le stade

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

INFORMATIONS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER / Sébastien GRAVIER / Romain LEGRAND / Céline DOUARIN

- ENEDIS : redevance 2020 revalorisée – 212 € reversés à la commune
- Prestation informatique auprès de Auvergne numérique (Gannat) et engagement contractuel (1100 € annuel pour maintenance et assistance téléphonique)
- Lotissement Croix des Rameaux : redéfinition des voies d'accès au lotissement : entrée route de Saint Agoulin, sortie rue Croix des rameaux.
- Problématique de vitesse évoquée dans différents lieux de la commune (route d'Aigueperse vers les feux, ...)
- Réunion le 17 octobre à 9h30 (Commissions Urbanisme et Finances) :
 - Etude signalétique dans le village

- Taxe d'aménagement à réévaluer
- Aménagement rue de l'avenue

- Proposition d'une personne intéressée pour achat du bâtiment 27 Grand Rue à étudier.

- Remise en location du logement Place Saint Esprit

- En parallèle première réunion de la commission jeunesse de la Com Com (40 personnes environ)
 - diagnostic jeunesse en cours : rencontre avec cette personne réalisée le 7 octobre en mairie
 - présentation du pôle ados et des actions menées pour les plus jeunes
 - manque d'actions sur la tranche d'âge 16-25 ans : réflexion en cours dans cette commission
 - 6 conseils municipaux de jeunes en cours sur Plaine Limagne

L'ordre du jour étant intégralement épuisé, le Maire clôt la séance à 23h.
